

Mentions réglementaires

Cet appareil n'est pas destiné à une utilisation en milieu médical, technique ou industriel. Toute modification apportée à cet appareil sans avoir été expressément approuvée par Microsoft pourrait annuler le droit d'utiliser l'appareil. Ce produit est destiné à être utilisé avec des matériels de traitement de l'information homologués NRTL (UL, CSA, ETL, etc.) et/ou conformes à la norme CEI/EN 60950-1 ou CEI/EN 62368-1 (avec label CE). Aucune pièce pouvant faire l'objet de réparations n'est incluse. Ce matériel est répertorié en tant que produit commercial conçu pour fonctionner à des températures allant de +0 °C (+32 °F) à +35 °C (+95°F).

Élimination des piles et des équipements électriques et électroniques



Ce symbole sur le produit, son emballage ou sur ses piles indique que le produit et les piles qu'il contient ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Vous êtes responsable de son dépôt dans un point de collecte approprié pour le recyclage des piles et des équipements électriques et électroniques. Cette collecte et ce recyclage sélectifs permettront de protéger les ressources naturelles et de prévenir d'éventuelles conséquences négatives sur la santé et l'environnement qui pourraient être causées par une élimination inappropriée, ce en raison de la présence de matériaux dangereux contenus dans les piles ou les équipements électriques et électroniques. Pour plus d'informations sur le recyclage ou l'élimination des batteries et des appareils usagés, veuillez consulter aka.ms/eRecycle, contacter votre mairie, votre autorité locale, votre service de traitement des déchets ou encore le magasin où vous avez acheté ce produit. Pour toute question supplémentaire, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse eRecycle@microsoft.com. Les produits rechargeables contiennent des piles Lithium-ion.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

Exposition aux radiofréquences (RF)

Cet appareil contient des transmetteurs radio et a été conçu, fabriqué et testé pour répondre aux

exigences de la FCC (Federal Communications Commission), à celles de l'ISED (Innovation, Sciences et Développement économique) du Canada et aux exigences européennes quant à l'exposition aux RF et aux taux d'absorption spécifiques.

Modèle 1707: Cet équipement doit être installé et utilisé avec minimum 20 cm entre la radio et votre corps.

Modèles 1793, 1796, 1807, 1824, 1825, 1832, 1866, 1876, 1899, 1900, 1901, 1926, 1927, 1960, 1961, 1964, 1982, 1983, 2010, 2022 : Afin de garantir que l'exposition à l'énergie RF générée par les radio-émetteurs ne dépasse pas les valeurs limites d'exposition fixées dans ces consignes, orientez l'appareil afin que le côté écran ne soit pas en contact direct avec votre corps. Par exemple, ne posez pas le côté écran sur vos genoux ou la partie supérieure du corps.

Les informations relatives au DAS de nos produits sont accessibles via notre site sar.microsoft.com. Pour plus d'informations en matière de protection contre les champs de radiofréquence, veuillez consulter les liens ci-dessous :

Site Web de la FCC :

<https://www.fcc.gov/general/radio-frequency-safety-0>

Site Web de l'ISED :

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf01904.html>

L'appareil qui fonctionne dans la bande 5 150 - 5 250 MHz doit uniquement être utilisé à l'intérieur afin de réduire les risques d'interférences nuisibles sur les systèmes mobiles par satellite qui utilisent les mêmes canaux. Les utilisateurs doivent également être avisés que les radars à haute puissance sont considérés comme des utilisateurs principaux (autrement dit, prioritaires) des bandes 5 250 - 5 350 MHz et 5 650 - 5 850 MHz, et que ces radars pourraient provoquer des interférences et/ou endommager les appareils LE-LAN.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1707, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes:

Réseau local sans fil (principal) 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 17.2 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (principal) 5.15-5.25 GHz, PIRE 21.59 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (principal) 5.25-5.35 GHz, PIRE 19.41 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (principal) 5.47-5.725 GHz, PIRE 18.89 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (principal) 5.725-5.85 GHz, PIRE 13.56 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (secondaire) 5.15-5.25 GHz, PIRE -1.7 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil (secondaire) 5.725-5.85 GHz, PIRE -1.9 dBm +/-1.5 dB.

Bluetooth/BLE 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 5.01 dBm +/-1.5 dB.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour les modèles 1769 et 1782, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 17 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil 5.15-5.25 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil 5.25-5.35 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil 5.47-5.725 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.

Réseau local sans fil 5.725-5.85 GHz, PIRE 11 dBm +/-1.5 dB.
Bluetooth 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 6 dBm +/-1.5 dB.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1793, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2 483,5 MHz, PIRE 18 dBm +/-1,5 dB
Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 18 dBm +/-1,5 dB
Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 18 dBm +/-1,5 dB
Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 17,5 dBm +/-1,5 dB
Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 13 dBm +/-1,5 dB
Bluetooth 2400-2 483,5 MHz, PIRE 7,1 dBm +/-1,5 dB
Radio accessoire 5,15-5,25 GHz, -3,6 +/-1,5 dB
Radio accessoire 5,725-5,85 GHz, -4 +/-1,5 dB

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1796, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.15-5.25 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.25-5.35 GHz, PIRE 17 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.47-5.725 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.725-5.85 GHz, PIRE 9 dBm +/-1.5 dB.
Bluetooth 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 6 dBm +/-1.5 dB.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1807, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

LTE 1920~1980MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 1710~1785MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 2500~2570MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 880~915MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 832~862MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 703~748MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 2570~2620MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
LTE 2300~2400MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
UMTS 1920~1980MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
UMTS 880~915MHz, 24dBm conduite électrique +/- 1.0 dB
Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 18dBm EIRP +/-1.5dB.
Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 18dBm EIRP +/-1.5dB.
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 17dBm EIRP +/-1.5dB.
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 18dBm EIRP +/-1.5dB.
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 9dBm EIRP +/-1.5dB.
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 6dBm EIRP +/-1.5dB.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1824, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 17.7dBm EIRP +/-2dB

Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 18.78 dBm EIRP +1/-2dB
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 18.77 dBm EIRP +1/-2dB
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 18.76 dBm EIRP +1/-2dB
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 11.46dBm EIRP +1/-2dB
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 5.7dBm EIRP +/-1.5dB
NFC -21.66dBμA/m +/-2dB @10m

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1825, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

LTE 1920~1 980 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 1710~1 785 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 2500~2 570 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 880~915 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 832~862 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 703~748 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
LTE 2570~2 620 MHz, conduite électrique 23.5 dBm +/- 1.0 dB
LTE 2300~2 470 MHz, conduite électrique 23.5 dBm +/- 1.0 dB
UMTS 1920~1 980 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
UMTS 880~915 MHz, conduite électrique 24 dBm +/- 1.0 dB
Réseau local sans fil 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 18.44 EIRP +1/-2 dB
Réseau local sans fil 5.15-5.25 GHz, PIRE 17.94 EIRP +1/-2 dB
Réseau local sans fil 5.25-5.35 GHz, PIRE 18.02 EIRP +1/-2 dB
Réseau local sans fil 5.47-5.725 GHz, PIRE 17.98 EIRP +1/-2 dB
Réseau local sans fil 5.725-5.85 GHz, PIRE 0.03 EIRP +1/-2 dB
Bluetooth 2400-2 483.5 MHz, 2.98 dBm EIRP +1.5/-1.5 dB
NFC -21.32 dBμA/m @10m +2/-2 dB

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1832, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 17.2 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.15-5.25 GHz, PIRE 20.3 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.25-5.35 GHz, PIRE 18.5 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.47-5.725 GHz, PIRE 18 dBm +/-1.5 dB.
Réseau local sans fil 5.725-5.85 GHz, PIRE 12.5 dBm +/-1.5 dB.
Bluetooth 2 400-2 483.5 MHz, PIRE 7 dBm +/-1.5 dB.

Les bandes de fréquences radio-électriques, la puissance de transmission nominale maximale associée ainsi que les seuils de tolérance du modèle 1853 sont les suivants :

BT LE 2402 - 2480 MHz, -10,41 dBm EIRP +/-4 dB.

Les bandes de fréquences radio-électriques, la puissance de transmission nominale maximale associée ainsi que les seuils de tolérance du modèle 1864 sont les suivants :

NFC 13,56MHz, 0dBm EIRP

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1866 et la puissance d'émission nominale

maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 18,6 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 21,6 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 21,6 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 21,4 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 12 dBm

Bluetooth 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 9,8 dBm

Bluetooth LE 2 400-2 483,5MHz, 7,8 dBm PIRE

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1867 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5 MHz, PIRE 21,35 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 23,4 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 21,6 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 21,7 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 15,9 dBm

Bluetooth 2400-2483,5 MHz, PIRE 4,2 dBm

Bluetooth LE 2400-2483,5 MHz, PIRE 4,2 dBm

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1868 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5 MHz, PIRE 21,35 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 23,4 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 21,6 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 21,7 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 15,9 dBm

Bluetooth 2400-2483,5 MHz, PIRE 4,2 dBm

Bluetooth LE 2400-2483,5 MHz, PIRE 4,2 dBm

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1872 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 19,6 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 22,5 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 19,8 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 20 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 13,3 dBm

Bluetooth 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 1,3 dBm

Bluetooth LE 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 1,3 dBm

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1873 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 15,7 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 20,0 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 20,9 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 20,4 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 13,0 dBm
Bluetooth 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 3,8 dBm
Bluetooth LE 2 400-2 483,5 MHz, PIRE -2,2 dBm

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1876 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

LTE 1920-1980MHz, PIRE 27,1 dBm
LTE 1710-1785MHz, PIRE 27,1 dBm
LTE 2500-2570MHz, PIRE 25,6 dBm
LTE 880-915MHz, PIRE 25,3 dBm
LTE 832-862MHz, PIRE 24,7 dBm
LTE 703-748MHz, PIRE 24,4 dBm
LTE 2570-2620MHz, PIRE 25,3 dBm
LTE 2300-2400MHz, PIRE 26,6 dBm
UMTS 1920-1980MHz, PIRE 27,1 dBm
UMTS 880-915MHz, PIRE 25,3 dBm
Réseau local sans fil 2 400-2 483,5MHz, PIRE 17,4 dBm
Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, PIRE 18,7 dBm
Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, PIRE 18,7 dBm
Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, PIRE 17,9 dBm
Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, PIRE 11,5 dBm
Bluetooth 2 400-2 483,5MHz, PIRE 6,7 dBm
Bluetooth LE 2400-2483,5MHz, PIRE 5,8 dBm

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1899 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 19,5 dBm
Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz, PIRE 21,5 dBm
Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz, PIRE 21,5 dBm
Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz, PIRE 21,5 dBm
Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz, PIRE 12,25 dBm
Bluetooth 2 400-2 483,5 MHz, PIRE 12,5 dBm
Accessoire radio 5,15-5,85 GHz, PIRE : 0,2 dBm

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 1,45 W/kg pour le tronc et de 1,45 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1900 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5MHz, PIRE 18,5 dBm
Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, PIRE 20 dBm
Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, PIRE 20 dBm
Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, PIRE 20,25 dBm
Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, PIRE 11,75 dBm
Bluetooth 2 400-2 483,5MHz, PIRE 12,5 dBm

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 1,45 W/kg pour le tronc et de 1,45 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1901 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5MHz, PIRE 21 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, PIRE 20,76 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, PIRE 20,76 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, PIRE 21 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, PIRE 10,41 dBm

Bluetooth 2 400-2 483,5MHz, 15,89 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,705 W/kg pour le tronc et de 0,705 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1926 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2 400-2 483,5MHz, 21 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, 20,76 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, 20,76 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, 21 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, 10,41 dBm PIRE

Bluetooth 2 400-2 483,5MHz, 15,89 dBm PIRE

NFC -22,29dBµA/m @10m

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,702 W/kg pour le tronc et de 0,702 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1927 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

LTE 1920~1980MHz: PIRE 25 dBm

LTE 1710~1785MHz: PIRE 25 dBm

LTE 2500~2570MHz: PIRE 22,8 dBm

LTE 880~915MHz: PIRE 25 dBm

LTE 832~862MHz: PIRE 25 dBm

LTE 703~748MHz: PIRE 25 dBm

LTE 2570~2620MHz: PIRE 24,5 dBm

LTE 2300~2400MHz: PIRE 24,5 dBm

UMTS 1920~1980MHz: PIRE 25 dBm

UMTS 880~915MHz: PIRE 25 dBm

Réseau local sans fil 2400-2483,5MHz, PIRE 18,45 dBm

Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, PIRE 17,82 dBm

Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, PIRE 17,82 dBm

Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, PIRE 19,47 dBm

Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, PIRE 8,76 dBm

Bluetooth 2400-2483,5MHz, PIRE 11,06 dBm

NFC -22,29dBµA/m @10m

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,80 W/kg pour le tronc et de 0,80 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radio de fonctionnement pour le modèle 1943, ainsi que la puissance nominale maximum d'émission et les tolérances qui y sont associées sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2,400 - 2,4835 GHz : 18,53dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,15 - 5,25 GHz : 17,98dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,25 - 5,35 GHz : 16,96dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,47 - 5,725 GHz : 18,66dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,725 - 5,85 GHz : 10,10dBm PIRE \pm 1dB

Bluetooth 2400 - 2483,5 MHz : 11,62dBm PIRE \pm 1,5dB

Bluetooth LE 2400 - 2483,5 MHz : 8,62dBm PIRE \pm 1,5dB

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,351 W/kg pour le tronc et de 0,351W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1950, 1951 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5 MHz : 20dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 13,5dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483,5 MHz : 11,5dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483,5 MHz : 8dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 1,0 W/kg pour le tronc et de 1,0 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1952, 1953 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5 MHz : 20dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 13,5dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483,5 MHz : 11,5dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483,5 MHz : 8dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,38 W/kg pour le tronc et de 0,38 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1958, 1959 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5 MHz : 20dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 13,5dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483,5 MHz : 14dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483,5 MHz : 11dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,36 W/kg pour le tronc et de 0,36 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1960 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2,400-2,4835 GHz : 19,2dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz : 21dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz : 21dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz : 21,4dBm PIRE \pm 1dB

Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 12dBm PIRE \pm 1dB

Bluetooth 2,400-2,4835 GHz : 11,7dBm PIRE \pm 1,5dB

Bluetooth LE 2,400-2,4835 GHz : 7,7dBm PIRE \pm 1,5dB

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,997 W/kg pour le tronc et de 0,997 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1961 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

LTE 1920-1980MHz, 24,8 dBm PIRE

LTE 1710-1785MHz, 24,7 dBm PIRE

LTE 2500-2570MHz, 27,0 dBm PIRE

LTE 880-915MHz, 24,2 dBm PIRE

LTE 832-862MHz, 24,7 dBm PIRE

LTE 703-748MHz, 23,8 dBm PIRE

LTE 2570-2620MHz, 26,1 dBm PIRE

LTE 2300-2400MHz, 27,0 dBm PIRE

UMTS 1920-1980MHz, 25,3 dBm PIRE

UMTS 880-915MHz, 24,2 dBm PIRE

WLAN 2400-2483,5MHz, 19,6 dBm EIRP

Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz, 20,2 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz, 20,0 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz, 21,7 dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz, 13,0 dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483,5MHz, 13,2 dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483,5MHz, 9,2 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,884 W/kg pour le tronc et de 0,884 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1964 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 19,5dBm PIRE

Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 22,5dBm PIRE

Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 22,3dBm PIRE

Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 22,5dBm PIRE

Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 13,5dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483.5MHz, 15dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 10dBm PIRE

NFC 13,56 MHz, 0 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 0,64 W/kg pour le tronc et de 0,64 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1979 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2400-2483,5MHz : 20dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,15-5,25GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,25-5,35GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,47-5,725GHz : 23dBm PIRE

Réseau local sans fil 5,725-5,85GHz : 13,5dBm PIRE

Bluetooth 2400-2483,5MHz : 10,5dBm PIRE

Bluetooth LE 2400-2483,5MHz : 6,5dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 1,0 W/kg pour le tronc et de 1,0 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1982 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

LTE 1920-1980MHz, 27dBm PIRE

LTE 1710-1785MHz, 26,5dBm PIRE

LTE 2500-2570MHz, 28dBm PIRE

LTE 880-915MHz, 25dBm PIRE

LTE 832-862MHz, 25dBm PIRE

LTE 703-748MHz, 26dBm PIRE

LTE 2570-2620MHz, 28dBm PIRE

LTE 2300-2400MHz, 28dBm PIRE

UMTS 1920-1980MHz, 28dBm PIRE

UMTS 880-915MHz, 25dBm PIRE

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 20dBm PIRE

Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 22dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 22dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 22dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 13dBm PIRE
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 13,5dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 10dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 1,5 W/kg pour le tronc et de 1,5 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1983 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 20dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 22dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 22dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 23dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 13,5dBm PIRE
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 13,5dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 10dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 1,5 W/kg pour le tronc et de 1,5 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 1996 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

WLAN 2400-2483,5MHz, 19,6 dBm PIRE
WLAN 5,15-5,25GHz, 22,3 dBm PIRE
WLAN 5,25-5,35GHz, 22,4 dBm PIRE
WLAN 5,47-5,725GHz, 22,3 dBm PIRE
WLAN 5,725-5,85GHz, 13,1 dBm PIRE
WLAN(LPI) 5,925-6,425 GHz, 22,5 dBm PIRE
WLAN(VLP) 5,925-6,425 GHz, 14,5 dBm PIRE
Bluetooth 2400-2483,5MHz, 14,4 dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483,5MHz, 9,9 dBm PIRE
LTE, NR 1920-1980 MHz, 26,5 dBm PIRE
LTE, NR 1710-1785 MHz, 27,5 dBm PIRE
LTE, NR 880-915 MHz, 26,3 dBm PIRE
LTE, NR 2500-2570 MHz, 27,3 dBm PIRE
LTE, NR 832-862 MHz, 24,9 dBm PIRE
LTE, NR 703-748 MHz, 24,5 dBm PIRE
LTE, NR 2570-2620 MHz, 27,3 dBm PIRE
LTE, NR 2300-2400 MHz, 29,4 dBm PIRE
LTE 3400-3600 MHz, 26,6 dBm PIRE
NR 2496-2690 MHz, 27,3 dBm PIRE
NR 3300-4200 MHz, 30 dBm PIRE

NR 3300-3800 MHz, 28,4 dBm PIRE
WCDMA 1920-1980 MHz, 26,9 dBm PIRE
WCDMA 880-915 MHz, 26,2 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 1,48 W/kg pour le tronc et de 1,48 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 2010 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 19,1dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 21,9dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 20,9dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 21,0dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 13,1dBm PIRE
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 8,6dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 8,6dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 1,5 W/kg pour le tronc et de 1,5 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 2013 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2,400-2,4835 GHz: 18,45 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz: 19,20 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz: 19,20 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz: 20,11 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz: 10,63 dBm PIRE
Bluetooth 2,400-2,4835 GHz: 11,56 dBm PIRE
Bluetooth LE 2,400-2,4835 GHz: 7,84 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,624 W/kg pour le tronc et de 0,624 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 2016 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 17,01dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 18,35dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 18,35dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 18,00dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, DELETEDdBm PIRE
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 7,01dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 7,01dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 0,011 W/kg pour le tronc et de 0,011 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 2022 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes:

LTE B1 1920-1980MHz, 25dBm Puissance conduite
LTE B3,4 1710-1785MHz, 25dBm Puissance conduite
LTE B7 2500-2570MHz, 21,9dBm Puissance conduite
LTE B8 880-915MHz, 25dBm Puissance conduite
LTE B 19,20 832-862MHz, 25dBm Puissance conduite
LTE B28 703-748MHz, 25dBm Puissance conduite
LTE B38 2570-2620MHz, 24,5dBm Puissance conduite
LTE B40 2300-2400MHz, 24,5dBm Puissance conduite
UMTS 1920-1980MHz, 25dBm Puissance conduite
UMTS 880-915MHz, 25dBm Puissance conduite
Réseau local sans fil 2400-2483.5MHz, 17,6dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.15-5.25GHz, 16,5dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.25-5.35GHz, 16,5dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.47-5.725GHz, 18,0dBm PIRE
Réseau local sans fil 5.725-5.85GHz, 7,34dBm PIRE
Bluetooth 2400-2483.5MHz, 11,7dBm PIRE
Bluetooth LE 2400-2483.5MHz, 7,7dBm PIRE
NFC: -20.02dBµA/m @10m

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est 1,17 W/kg pour le tronc et de 1,81 W/kg pour les membres.

Les bandes de fréquences radiophoniques du modèle 2038 et la puissance d'émission nominale maximale sont les suivantes :

Réseau local sans fil 2,400-2,4835 GHz : 20 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,15-5,25 GHz : 22,5 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,25-5,35 GHz : 22,5 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,47-5,725 GHz : 23 dBm PIRE
Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 13,98 dBm PIRE (EU)
Réseau local sans fil 5,725-5,85 GHz : 23 dBm PIRE (UK)
Réseau local sans fil 5,945-6,425 GHz : 22 dBm PIRE (LPI)
Réseau local sans fil 5,945-6,425 GHz : 14 dBm PIRE (VLP, si activé)
Bluetooth 2,400-2,4835 GHz : 13,5 dBm PIRE
Bluetooth LE 2,400-2,4835 GHz : 10 dBm PIRE

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 0,911 W/kg pour le tronc et de 1,674 W/kg pour les membres.

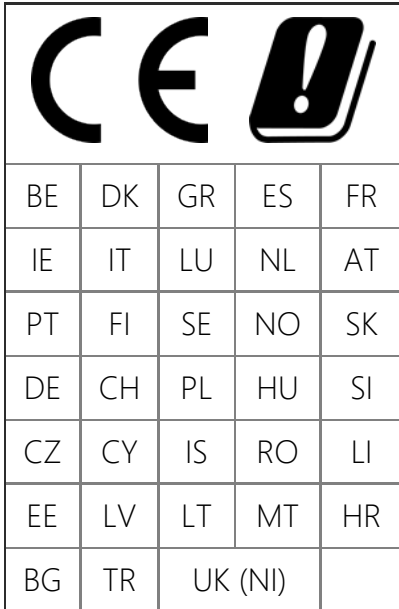
Société : Microsoft Ireland Operations Limited

Adresse : One Microsoft Place, South County Business Park, Dublin D18 P521

Pays : Irlande

Téléphone : +353 1 295 3826

Fax : +353 1 706 4110



Modèle 2038 : 5,15 - 5,35 GHz et 5,925 - 6,425 GHz pour un usage en intérieur uniquement (sauf à très faible puissance, quand cela est possible)

Tous les autres modèles : 5,15 - 5,35 GHz pour un usage en intérieur uniquement

Déclaration de conformité UE simplifiée

Microsoft Corporation déclare par la présente que ce produit est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité de l'Union européenne est disponible à l'adresse suivante : aka.ms/eucompliance

La déclaration de conformité complète contient également des informations telles que les logiciels et les accessoires pouvant avoir une incidence sur la conformité radio avec la directive ci-dessus.

FR-FR-1.12.3